Commune de Munchhausen

Informations municipales

Novembre 2024 / N°45

www.munchhausen.fr

Chères Munchhausennoises,
Chers Munchhausennois,

En ce mois de novembre, la commune suivra le dicton : « A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ». Elle va planter deux arbres fruitiers à l'école afin de finaliser l'action de végétalisation de la cour, un tilleul dans l'allée St Pantaléon, 2 tilleuls et un platane autour de la boîte à livres afin de permettre de rendre cet endroit ombragé et agréable en été. Ces arbres ont été en partie financés par la gravière Valet et Ott, nous les en remercions.

Je voudrais remercier tous les enfants de l'école qui se sont inscrits dans une démarche démocratique. Grâce à la commission jeunesse, de vraies élections d'un Conseil Municipal des Jeunes ont pu être organisées en Mairie. Six élèves de la classe 3 ont été élus, nous les remercions pour leur engagement.

Le Samedi 9 Novembre à 17H00, la commune de Munchhausen commémorera l'Armistice de 1918 par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la Mairie.

Le Maire et les membres du Conseil Municipal seraient heureux de vous y accueillir.

Les membres du Conseil Municipal, du CCAS et le personnel communal restent à votre écoute.

Prenez soin de vous, votre Maire, Sandra RUCK

Si un habitant désire faire don d'un sapin, nous l'accepterons avec plaisir pour décorer notre village à Noël.

Merci de contacter la Mairie.

Actualités

L'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

Loi APER : une loi pour déployer les énergies renouvelables

Promulguée le 10 mars 2023, la loi n°2023-175 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, surnommée loi APER, vise à déployer massivement **les énergies renouvelables** sur le territoire français dans les années à venir.

Les mesures de la loi APER (aussi appelée "**loi EnR**") devraient ainsi permettre à la France d'atteindre ses objectifs en matière de production et de consommation d'énergie renouvelable, mais également de rattraper son retard en termes de transition énergétique.

En effet, selon la **directive européenne 2009/28/CE**, les énergies renouvelables devaient représenter **23 %** de la consommation d'énergie finale brute de la France en 2020. Or, l'Hexagone était le seul pays, parmi les 27 membres de l'Union européenne, à ne pas atteindre son but (avec une part portée à 19,1 %).

Quels sont les objectifs et les enjeux de la loi APER ?

À l'heure d'une crise énergétique et climatique sans précédent, les objectifs de la loi APER sont multiples. En effet, l'accélération de la transition énergétique et le déploiement des énergies renouvelables constituent une réponse à de nombreuses problématiques énergétiques et environnementales actuelles. Elles permettent notamment de :

Faire face à la hausse des prix de l'énergie : par exemple, la mise en place de panneaux solaires pour les professionnels et le principe de l'autoconsommation permettent aux entreprises de réduire leurs factures d'énergie et d'améliorer leur compétitivité.

Réduire la dépendance énergétique : produites localement, les énergies renouvelables apparaissent aujourd'hui indispensables pour diminuer la dépendance de la France aux produits énergétiques importés, qui représentent aujourd'hui deux tiers de notre consommation énergétique

Lutter contre le dérèglement climatique : décarbonées, les énergies renouvelables permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la production ou la consommation d'énergie et contribuent alors à atténuer le dérèglement climatique.

Chers concitoyens,

Les « Zones d'accélération des énergies renouvelables » correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables, afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Elles sont définies à l'article 15 de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque (au sol ou bâtiment), le solaire thermique, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, les réseaux de chaleur, etc…

Tous les territoires sont ainsi concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité du territoire.

Notre conseil municipal doit proposer un plan pour ces futures zones à la préfecture et pour n'oublier aucun futur projet dans notre village de Munchhausen, je vous propose de remplir le coupon ci-dessous, si besoin et le déposer en mairie ou l'adresser par mail à : mairie@munchhausen.fr.

Votre Maire Sandra RUCK et son Conseil municipal de Munchhausen

---

✂.....

Nom : ..... Prénom : .....

Suggestion d'espaces publics à intégrer dans le plan de Zones d'accélération des EnR.

Adresse ou parcelle cadastrale :

.....

.....

Signature :

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2024-2026

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un lieu d'expression démocratique qui doit permettre aux jeunes de :

- **Faire entendre sa voix !**
  Représenter les jeunes de sa commune et prendre en compte les attentes des jeunes du village.
- **Agir pour son village !**
  S'impliquer dans la vie locale, participer aux animations du village et développer de nouveaux projets.
- **Devenir un citoyen engagé !**
  Découvrir et mieux comprendre le fonctionnement du village, participer aux commémorations et cérémonies officielles et représenter son village.

♦ Les élus issus des urnes du 11.10.2024

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes (mandat 2024-2026) a eu lieu le vendredi 11 octobre 2024.
06 jeunes ont été élus pour un mandat de deux ans.

BENDER Antoine

BENDER Simon

BLAES Lucien

IMBÉRY Louise

NEICHEL Louna

WILLÉ Elias

Pour l'occasion un bureau de vote a été installé et 40 élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école du Delta de la Sauer se sont rendus aux urnes pour élire les représentants au sein du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
Merci aux jeunes d'avoir participé avec engagement et intérêt à l'élection. Et merci aux enseignantes, Mmes Nelly MEICHEL et Pauline STADTLER, de les avoir accompagnés dans cette démarche démocratique et citoyenne.

♦ Installation des nouveaux élus du CMJ

La passation de pouvoirs entre les membres sortants et les nouveaux membres du CMJ a eu lieu le vendredi 18 octobre 2024 à la mairie.

Un diplôme a été remis aux anciens membres en reconnaissance de leur implication et de leur participation citoyenne durant leur mandat. Merci à Antoine BENDER, Amélie BLAES, Lucas KAPPS, Quentin RITTER, Jade STIEBER et Elias WILLÉ pour leur engagement au service des jeunes du village.

Les nouveaux membres du CMJ se sont vu remettre une cocarde tricolore, symbole de leur engagement républicain et citoyen.

Un moment d'échange entre les nouveaux et les anciens membres ainsi qu'une belle convivialité ont clos la séance.

La Commission Jeunesse,
Cindy KNAUB, Laura RITTER, Daphné SCHNEIDER

Il y a quelques semaines, les élèves de CP – CE1 – CE2 ont récolté des pommes au verger communal.

Le mardi 15 octobre, à l'occasion de la semaine du goût, nous les avons utilisées pour préparer des *Apfelkiechle.*

Ce fut l'occasion de lire et comprendre une recette, utiliser un économe, utiliser des instruments de mesure pour avoir les bonnes quantités, connaitre le nom des ingrédients et des ustensiles mais aussi de partager de nouvelles expériences et de bons conseils entre camarades.

Le goûter de 10h a ravi les élèves de l'école !

Lettre d'un soldat à sa fiancée lors de la guerre de 14-18

Bonsoir mignonne je t'écris,
De la tranchée
Ne pleure pas, je t'en supplie,
Ma bien aimée

Après une journée d'effroi
Et de mitraille,
L'on est transi par le grand froid,
Là sur la paille.

On est souvent triste le soir,
Dans la nuit noire
En songeant toujours plein d'espoir,
En la Victoire.

Garde l'espoir au fond du cœur
Et l'espérance,
C'est le symbole du bonheur,
Vive la France !

(auteur inconnu)

Flamenco - Danse et plaisir

Désires tu apprendre la danse sévillane ?

Sévillane est une danse de Flamenco en provenance du sud de l'Espagne. Apprenez les pas et les mouvements tout en écoutant de la musique entraînante de sévillane.

Inscrivez-vous à notre cours pour enfants et découvrez le plaisir de danser avec Maria !

Cours : Les mercredis, à partir du 13 novembre 2024
Lieu : Salle Polyvalente de Munchhausen
Horaire : 17h30 à 19h00
Âge : 6 -12 ans

Pour faire partie de notre club de danse contactez (avant le 10 novembre 2024) :

Cindy KNAUB au 07 61 90 08 30 ou par mail : cindy.knaub1302@gmail.com
Serge KLOEPFER au 06 88 36 07 62 ou par mail : kloepferserge@gmail.com

Vamos a bailar!

C.S.P. MUNCHHAUSEN

Anniversaires
Novembre

92 ans : Mme Elise FRITZ, née MULLER le 03.11.1932

90 ans : M. Eugène DANNENMULLER, né le 16.11.1934

86 ans : Mme Cécile STOLTZ, née SCHMITT le 07.11.1938

86 ans : Mme Gisela MEIERS, née le 26.11.1938

85 ans : Mme Adèle BLATT, née BAUMANN le 11.11.1939

77 ans : M. Robert MULLER, né le 06.11.1947

77 ans : Mme Cécile LEHMANN, née WENDLING le 21.11.1947

76 ans : Mme Cécile ZERR, née KLEIN le 18.11.1948

74 ans : M. Pierre WEIGEL, né le 02.11.1950

72 ans : Mme Yvonne STOLTZ, née FRIEDRICH le 02.11.1952

72 ans : Mme Marie Christiane HEINTZ, née ALLENBRAND le 30.11.1952

70 ans : M. Gilbert WINTER, né le 02.11.1954

Claus MOGEL, 85 ans

À l'occasion de son anniversaire, M. Claus MOGEL a eu la visite du Maire Sandra RUCK, Cindy KNAUB et Yves GABEL, Adjoints au maire, qui lui ont adressé les vœux de la municipalité et remis le traditionnel cadeau.

Décès

M. Antoine WINTER, le 02.10.2024

Les rencontres du jeudi

Après une belle rencontre ponctuée de bons moments de convivialités en mars derniers à Mothern, les séniors du village voisin se sont déplacés à Munchhausen le mercredi 15 octobre dernier.

Pour l'occasion les membres des rencontres du jeudi et certains membres du CCAS étaient présents afin de choyer les séniors venus nombreux pour l'occasion.

Après l'apéritif et un traditionnel bretzel, les tartes flambées, garnies et cuites sur place par des bénévoles de notre commune, ont été unanimement appréciées. Le dessert de saison fait maison par les membres présents, à savoir une succulente part de tarte aux pommes, a été savourée avec délectation.

Une séniore de Mothern a rythmé l'après-midi aux sons mélodieux de son accordéon. Puis dans une ambiance musicale de fond les échanges entre les séniors se sont enchaînés.

Un beau moment festif et convivial apprécié de tous et que nous garderons longtemps en tête !

Voici les dates des prochaines rencontres du jeudi :

14 novembre 2024

12 décembre 2024

Pour toute inscription ou pour tout renseignement vous pouvez contacter :
Simone SCHNEIDER (06.82.02.00.77), membre du CCAS
Cindy KNAUB (03.88.86.53.64), adjointe au maire et membre du CCAS

Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

La Munchhausennoise
9ème édition en images …

Un grand merci
à tous les participants, bénévoles, commerçants, artisans, animateurs, membres des associations locales.

Rendez vous en 2025
pour la 10ème édition !

Conservatoire des Sites Alsaciens
Conservatoire d'espaces naturels Alsace

Réserve Naturelle DELTA DE LA SAUER

Le pie-grièche écorcheur, une des espèces emblématiques des prairies

Photo : Pie grièche écorcheur, INPN, J.P. Siblet, CC BY NC SA

Petit passereau, le Pie-grièche écorcheur est un des oiseaux les plus beaux qu'on puisse rencontrer dans nos prairies. On peut l'identifier par ses plumes dorsales fauves, le haut de son crâne gris bleuté et par son bandeau noir autour des yeux lui donnant l'air d'un voleur embusqué !

Il apprécie particulièrement les milieux alliant grands espaces ouverts, arbres isolés, lisières et haies broussailleuses avec des espèces végétales piquantes.

La prairie du Grosswoerth est pour lui un endroit idéal, car elle regroupe tous les critères qu'il affectionne. Ceci est rendu possible grâce à la fauche différenciée que nous mettons en œuvre depuis plusieurs années. Elle permet le maintien et la prolifération de fleurs à l'été, attirant une foultitude d'insectes que le Pie-grièche chassera depuis l'un des nombreux arbres solitaires au centre de la prairie lui servant de perchoir.

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous parlions des plantes « mal-aimées » qui peuvent nous piquer nous les humains. Le Pie-grièche, au contraire, a besoin de ce paysage : il va se servir des épines du mûrier, de l'aubépine, ou encore du prunelier pour y mettre ses proies. Cet oiseau a en effet la particularité de faire des réserves de nourriture en cas de jours de pluie où les insectes sont plus rares. Sa méthode est simple, faire des brochettes d'insectes qu'il ira chercher les jours suivants … On appelle ça le « lardoir » MIAM !

C'est un oiseau que vous ne pourrez rencontrer qu'en été. Lorsque l'hiver approche, les insectes se font plus rares et le Pie-grièche doit partir vers des contrées plus clémentes comme en Afrique de l'Est (parfois à plus de 8 000 kms d'ici !!) pour pouvoir se nourrir et faire le chemin inverse pour se reproduire à partir de la mi-mai.

Territoire Haguenau-Wissembourg

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, **y compris dans le Nord de l'Alsace**, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans le Nord de l'Alsace, Caritas compte des équipes et des épiceries solidaires à Bischwiller, Brumath, Drusenheim, Haguenau, Herrlisheim-Offendorf, Schweighouse, Soufflenheim et Woerth. En 2023, les 141 bénévoles du secteur ont aidé 414 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte contre la solitude, dont souffrent notamment les seniors isolés.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin s'associe à la Mission Locale et participe au financement d'une partie du code et des heures de conduite de jeunes de 18 à 24 ans du territoire en contrepartie de 155 heures de bénévolat effectuées au sein d'une association locale et en lien avec leur projet professionnel.

Contact

Mission Locale 2A Place des Carmes 67160 Wissembourg – 03 88 54 37 46

La Maison de la Nature
du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord

En vue de futures expositions, le CINE est à la recherche de photos d'archives et d'anciens objets sur le Delta de la Sauer, la faune et la flore, et les vieux métiers de Munchhausen (pêche, vannerie, sabotier, barques, etc..).

Si vous en possédez, merci de prendre contact auprès du CINE de Munchhausen.

03/11 : Fête de la choucroute à 12h à la salle polyvalente par l'harmonie Sainte-Cécile sur réservation auprès de M. Thierry THOMANN au 06 77 57 07 28 ou auprès des membres de l'harmonie.

06/11 : Don du sang de 16h30 à 20h à la salle polyvalente de Lauterbourg.

09/11 : Cérémonie du 11 novembre à 17h place de la Mairie.

19/11 : Dès 18H00 : Burger Bus - Place de la Mairie

Tous les dimanches : Crêperie ambulante de 11h à 18h au parking de la Sauer.

Eurodistrict PAMINA

La prochaine Journée d'Information Transfrontalière de l'INFOBEST PAMINA se tiendra le Jeudi 07 novembre 2024 dans les locaux de l'Eurodistrict PAMINA au 2 rue du Général Mittelhauser à Lauterbourg.

Des créneaux sont encore disponibles avec les représentants de l'agence pour l'emploi allemande (Agentur für Arbeit), de France Travail, de la CPAM et d'une caisse d'assurance maladie publique allemande et du centre des impôts allemand (Finanzamt). Les consultations se feront sous forme d'entretiens individuels et pourront se tenir en français ou en allemand.

ATTENTION ! La prise de rendez-vous par téléphone : 03 68 33 88 00, ou par mail : infobest@eurodistrict-pamina.eu auprès de l'INFOBEST PAMINA est impérative.

Der nächste Grenzüberschreitende Sprechtag der INFOBEST PAMINA findet am Donnerstag, den 07. November 2024 in den Räumlichkeiten des Eurodistrikts PAMINA in der 2 rue du Général Mittelhauser in Lauterbourg statt.

Es gibt noch freie Termine mit Vertretern der deutschen Agentur für Arbeit, von France Travail, der CPAM und einer deutschen öffentlichen Krankenkasse sowie des deutschen Finanzamts. Die Beratungen finden in Form von Einzelgesprächen statt und können auf Deutsch oder Französisch abgehalten werden.

ACHTUNG!
Eine Terminvereinbarung per Telefon: +33 3 68 33 88 00, oder per E-Mail: infobest@eurodistrict-pamina.eu bei der INFOBEST PAMINA ist zwingend erforderlich.

Heures d'ouverture de la mairie : place de l'Eglise

Lundi à jeudi : 11h00 -12h00 Vendredi : 10h30 - 11h30

Mardi : 17h - 18h Jeudi : 15h00 - 17h00

Permanence de Mme le Maire :

sur rendez-vous le mercredi de 9h00 à 11h00

Les adresses mails de la Mairie :

Pour joindre **le secrétariat de la Mairie** : mairie@munchhausen.fr

Pour joindre **Mme le Maire** : maire@munchhausen.fr

Pour joindre **les adjoints** : cindy.knaub@munchhausen.fr
yves.gabel@munchhausen.fr
jonathan.imbery@munchhausen.fr

Pharmacies de garde : 3237 (liste prévisionnelle sous réserve de changement de dernière minute).

01.11 : HERRLISHEIM 03.11 : SESSENHEIM

10.11 : SELTZ 11.11 : SOULTZ SOUS FORET

17.11 : HATTEN 24.11 : MOTHERN

Heures d'ouverture de la déchetterie de WINTZENBACH :

Déchetterie de WINTZENBACH: 03.88.86.55.51

Du mardi au samedi :

Du 01/04 au 30/09 : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15

Du 01/10 au 31/03 : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Merci aux associations, poètes, historiens et école d'envoyer leurs publications à l'adresse : **bulletin.munchhausen@gmail.com**

Rédaction – mise en page – impression : mairie de Munchhausen – Tél. 03.88.86.51.81
Site internet : **www.munchhausen.fr** / courriel : **mairie@munchhausen.fr** / Dépôt légal 2011